Bulletin Municipal

Novembre 2017

301

Monsieur le Préfet présente à la presse départementale la nouvelle loi sur la police quo dienne de sécurité

Actualités . Vie Municipale . Informations Municipales . Jeunesse . Vie Associative . Divers

VILLENEUVE de la Raho

Monsieur le préfet à Villeneuve de la Raho

Au programme:
*** Fin de l'état d'urgence, place à la loi anti-terroriste**
*** Repenser la sécurité du quotidien**
*** Renouvellement de la convention de coordination**

Le Mardi 7 Novembre, le Préfet Philippe Vignes, entouré de Jean-Marc Rebouillat, directeur départemental de la sécurité publique, du colonel Denis Nouret commandant le groupement de gendarmerie des Pyrénées Orientales, de Jacqueline Irles, maire de Villeneuve de la Raho, et les membres du service sécurité, des élus et des voisins référents, est venu à Villeneuve de la Raho présenter la nouvelle loi anti-terroriste, repenser la sécurité du quotidien et renouveler la convention de coordination entre les forces de l'ordre et les forces de sécurité de Villeneuve de la Raho.

Fin de l'état d'urgence, place à la loi anti-terroriste

Monsieur le Préfet s'attacha à démontrer que cette nouvelle loi concilie efficacité et respect des libertés publiques, à travers des mesures mieux encadrées :

* L'assignation à résidence sera moins contraignante; un individu pourra être assigné sur un territoire plus vaste comme par exemple celui de la commune, assignation qui ne saurait se justifier sans un lien caractérisé avec une organisation terroriste.

* Pour tout évènement (compétition sportive, feux d'artifice, marchés de Noël, concerts, rassemblements divers etc...) où les autorités estiment qu'il existe un risque d'attaque terroriste, le Préfet pourra mettre en place des périmètres de sécurité.

* Fermeture des lieux de culte en cas de menace terroriste avérée

* Les contrôles aux frontières, prolongés jusqu'en Avril 2018, seront élargis et réalisés avec le renfort de la police et de la gendarmerie en collaboration avec les services de renseignements.

* Les perquisitions administratives (30 réalisées dans le département durant l'état d'urgence) rebaptisées visites à domicile seront désormais effectuées sur ordre du Préfet avec l'accord du juge des libertés.

Repenser la sécurité du quotidien

Selon Monsieur le Préfet, une réelle complémentarité doit exister entre la police nationale et la police municipale afin de lutter contre la délinquance (incivilités, cambriolages, toxicomanie, sécurité routière, prévention de la violence etc...) Et pour rendre cette complémentarité plus efficace, le serviteur de l'Etat a lancé une consultation en vue de *repenser* le rôle de la police de sécurité du quotidien. Ainsi, il s'agit pour les forces de l'ordre de mieux appréhender la réalité du terrain et de mieux répondre aux demandes des citoyens. A cet effet des groupes de travail seront chargés, dans le département, de proposer des nouveautés sécuritaires qui seront des réponses inédites à la lutte contre la délinquance. Pour information, deux groupes de travail seront menés en interne, l'un par la police, l'autre par la gendarmerie. Un troisième groupe sera composé des services de sécurité et d'acteurs locaux (élus, autorités locales, associations, sociétés de sécurité etc...) Quatre autres seront constitués: l'un consacré à la ville de Perpignan, un autre aux villes implantées le long du littoral (piloté par le Sous-Préfet de Céret), un troisième à la ruralité profonde et à la montagne (piloté par le Sous-Préfet de Prades) et le dernier, à la « rurbanité » (communes situées à la périphérie de Perpignan).

Renouvellement de la convention de coordination

Cette convention de coordination entre la police municipale de Villeneuve de la Raho et les forces de sécurité de l'Etat est conclue pour une durée de trois ans.

La police municipale et les forces de

sécurité de l'Etat ont vocation dans le respect de leurs compétences respectives, à intervenir sur la totalité du territoire de la commune.
Ladite convention dont son application fait l'objet d'une évaluation annuelle précise la nature et les lieux des interventions des agents de la police municipale et détermine les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'Etat.
Cette coopération portera sur les domaines aussi divers que le partage d'information, la vidéo surveillance, la prévention des violences, la sécurité routière, la délinquance etc...

La réunion se termina par une série de questions/réponses suivies d'un apéritif convivial.

Cross de la gendarmerie... Pour le noël des enfants

Le mardi 7 Novembre, les villeneuvois étaient en droit de se poser des questions à la vue d'une cohorte de véhicules de gendarmerie stationnés autour du poste de secours à proximité du petit lac.
Les représentants de la « maréchaussée » n'étaient pas là pour une noyade ni pour un concours de pêche mais pour effectuer un cross autour du grand lac. Ce cross, moyennant une modique participation de 3€, en même temps qu'il permet d'entretenir une parfaite condition physique, est un moyen de financer le goûter de Noël des enfants de la gendarmerie.
Et cette année, ils étaient 53 (hommes et femmes) à s'affronter en vue de réaliser le meilleur chrono.
Ce cross qui se déroule tous les ans début Novembre n'a pas, cette année, bénéficié d'une météo clémente car le froid et une forte tramontane étaient au rendez-vous.

Qu'importe! L'essentiel était de participer et réunir les enfants autour d'un goûter de Noël procure toujours une certaine joie pour ne pas dire une joie certaine.

Lions club : un arbre pour fêter le centenaire

Depuis sa création par Melvin Jones à Chicago, en 1917, le Lions (Liberty Intelligence Ours Nation Savety) dont la devise est « *nous servons* » est surtout connu pour son engagement dans les actions humanitaires, sociales et culturelles. Mais pour fêter ses 100 ans d'existence, le Lions a décidé de porter une attention particulière à l'environnement.

C'est ainsi que le Lions Club Perpignan Pyrénées Doyen (club le plus ancien parmi les 12 que compte le département) a décidé de planter un arbre en terre de Villeneuve de la Raho.

Lors d'une cérémonie confraternelle, le samedi 21 Octobre, en présence d'une nombreuse assistance, Madame le Maire et le représentant du Lions Club n'ont pas hésité à manier la pelle pour enfouir un bel albizzia à proximité de la table d'orientation.

Lors de son intervention, le vice-président de l'association insista sur les valeurs fondamentales que sont l'humanisme et le bénévolat développées par tous les Lions Club à travers le monde. Et de citer Diderot qui, au siècle des Lumières, écrivait déjà que « *l'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres* ».

Prenant la parole à son tour, Madame le Maire félicita le Lions Club Perpignan Pyrénées Doyen pour le respect, l'éthique, la fraternité et l'amitié qui l'animent depuis sa création en 1956 et le remercia d'avoir choisi la commune pour célébrer ce centenaire.

Le Lions club, à travers quelques chiffres :

* A l'international : 46 000 Lions Clubs dans 210 pays
* En France : 1 200 Lions Clubs
* Dans le département : 12 Lions Clubs

Journée du souvenir : sensibiliser les futures générations.

Guerres de 1914/1918, de 1939/1945, guerres d'Indochine, d'Algérie, opérations extérieures, cela suffit à expliquer l'importante place qu'occupe la journée du souvenir dans la mémoire des français.

Ainsi le mercredi 1er Novembre, la commune, a-t-elle commémoré la journée des morts pour la France. Cette cérémonie, organisée par le Souvenir Français et présidée par Jacqueline Irles, réunissait les représentants du Souvenir Français, des Anciens Combattants, les élus, les Porte Drapeaux et la population villeneuvoise.

L'objectif du Souvenir Français est de transmettre le flambeau du souvenir et les valeurs de la République aux futures générations et surtout de perpétuer la mémoire de ceux qui ont versé leur sang pour la patrie.

Association patriotique, le Souvenir Français, grâce au dévouement d'adhérents bénévoles et aux quêtes réalisées auprès de la population, peut entretenir, fleurir des milliers de tombes en déshérence, restaurer de nombreux monuments ou encore développer et financer des activités pédagogiques (voyages scolaires, conférences etc ...).

Grâce au Souvenir Français, de nombreuses familles ont eu la possibilité d'inhumer leur fils, leur père ou leur époux dans le cimetière de la commune de naissance, évitant ainsi que le mort pour la France ne soit oublié avec la disparition de la tombe où il est inhumé. Enterré dans un cimetière communal, un mort pour la France s'enracine dans des histoires familiales : d'abord une histoire territoriale car il enrichit l'histoire de sa commune et ensuite une histoire nationale car il relie la famille, la commune et la nation dans une histoire partagée.

Il revint à Hubert Peschoux, secrétaire du comité du souvenir français de Villeneuve de la Raho de donner lecture du message du Président Général, message dans lequel il est dit avec insistance « *qu'aucune tombe de combattants morts pour la France ne doit disparaître de nos cimetières communaux* ». Après le dépôt d'une gerbe devant la stèle du Souvenir Français retentit la sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence et de l'hymne national.

Avant de clôturer cette cérémonie par un apéritif convivial, Madame le Maire remercia la population et félicita les adhérents pour leur implication dans le respect des valeurs républicaines.

L'année 1917 : un tournant dans la grande guerre

Après trois ans de combats meurtriers, ceux-ci redoublent d'intensité en 1917. Chaque camp met en place des stratégies offensives pour briser les lignes ennemies, stratégies qui se révèlent inefficaces et extrêmement sanglantes. D'où une crise morale qui affecte tous les protagonistes de cette guerre et qui entraînera des mutineries au sein des troupes françaises.

Mais 1917 c'est aussi le tournant de la guerre avec l'entrée dans le conflit des Etats Unis et de celle de nombreux autres pays. Désormais la guerre est mondiale malgré le retrait de la Russie en pleine révolution.

Quelques mois plus tard, l'Allemagne demandait l'armistice, puis ce fut le traité de Versailles aux clauses tellement excessives qu'elle n'accepta jamais ce « Diktat », d'où les rancœurs accumulées et l'idée de vengeance.

Célébrer le 11 Novembre c'est donc fêter l'armistice signé il y a 99 ans, mais c'est aussi commémorer la fin d'un conflit qui, en quatre ans, fit plus de 10 millions de victimes, plus de 20 millions de blessés, quatre millions de veuves et huit millions d'orphelins parmi les belligérants. Aujourd'hui, la guerre de 14/18 est entrée dans l'Histoire. Cela donne aux générations présentes et futures la responsabilité de raviver le souvenir de toutes les victimes dont les vies furent brisées au nom et pour la France.

Comme dans toutes les communes de France, les villeneuvois ont tenu à célébrer cette date historique du 11 Novembre 1918. Un cortège parti du square du Souvenir Français avec à sa tête la police municipale, les sapeurs-pompiers, les porte-drapeaux, suivis de Madame le Maire, des Anciens Combattants, du Souvenir Français, des élus et de la population villeneuvoise, se rendit au monument aux morts. Dès le début de la cérémonie, dix élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 du groupe scolaire Alfred Sauvy, lurent chacun une partie du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre). Au tour de Madame la Maire de lire cette fois le message de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, message dans lequel sont rappelés les évènements survenus au cours de l'année 1917. Enfin retentit la sonnerie aux morts suivie de la Marseillaise entonnée par toute l'assistance.

Le cortège prit ensuite la direction de la salle des Fêtes pour y écouter l'allocution de Madame le Maire. Dans cette allocution, le premier édile de la commune *rendit un vibrant hommage aux sacrifices des soldats mais aussi au peuple français qui, à l'arrière du front, a accompli des efforts considérables pour gagner cette guerre. Et d'insister sur la fidélité à la mémoire des poilus, ces combattants qui furent d'une solidarité sans faille pour défendre leur pays et leurs valeurs.* Elle termina son discours en reprenant cette phrase d'André Malraux qui donnant du sens aux commémorations affirmait « Sachons nous unir par un avenir fraternel plus encore que par un passé commun ».

La cérémonie se poursuivit par la remise de médailles et de diplômes.

Le colonel Jean-Yves Bondy remit la médaille de la Croix du Combattant à Messieurs Aes-Guy Thierry et Abad Benjamin. Madame le maire remit à son tour un diplôme d'honneur aux enfants qui avaient lu le message de l'UFAC devant le monument aux morts. Enfin la médaille de la commémoration fut attribuée à tous les enfants. L'hymne national, repris par l'assistance, précéda un copieux apéritif clôturant ainsi cette cérémonie.

Année 1917: l'année de tous les dangers

C'est ainsi que l'historien Renaud Martinez qualifia l'année 1917 lors de sa conférence sur la Grande Guerre le vendredi 17 Novembre. Pour l'écouter, une cinquantaine de personnes curieuses de connaître le déroulement du conflit le plus meurtrier de l'Histoire avec ses millions de victimes, ses millions de blessés, ses millions de veuves et ses millions d'orphelins.

En cette année 1917, les belligérants poursuivaient les combats toujours avec la même rage mais avec des objectifs très différents: les Alliés voulaient libérer les territoires occupés tandis les Allemands campaient sur leur position, refusant de reculer. Pour faire bouger le front, il fallait donc inventer une stratégie nouvelle nécessitant inévitablement, selon le général Nivelle à qui fut confiée l'opération, plus de soldats et surtout un armement plus efficace. L'offensive déclenchée au mois d'Avril se solda par un échec retentissant au Chemin des Dames, faisant des milliers de victimes malgré l'héroïsme dont firent preuve les poilus. Considérant que l'offensive à outrance décrétée par les Etats-majors les menait « à une boucherie » plusieurs régiments refusèrent de continuer à combattre d'où les nombreuses mutineries durement réprimées qui se soldèrent par des exécutions.

Si l'année 1917 fut terrible, elle fut également décisive.

Terrible, de par les batailles aussi violentes que sanglantes telles les batailles de Vimy, du Chemin des Dames, des Monts de Champagne, de Passchendaele ou encore de Caporetto, une défaite cuisante qui déstabilisa l'Italie. Terrible enfin parce que cette guerre mettait en présence des soldats de tous les continents, engagés dans un conflit extrêmement meurtrier.

Décisive compte tenu des évènements qui se produisirent. Suite au blocus maritime infligé par le Royaume Uni à l'Allemagne, cette dernière déclara la guerre sous-marine à outrance provoquant l'entrée en guerre des Etats-Unis suivis du Canada, de la Chine, du Chili, du Japon et de bien d'autres. Cette guerre devenait mondiale même si la Russie, en proie à la révolution, se retirait du combat.

1917 ? Une année charnière qui ouvre des perspectives nouvelles avec notamment l'entrée en guerre des Etats-Unis inaugurant déjà un statut de « gendarme du monde ».

Les carpes solidaires du téléthon

Croyant faire un festin de roi avec les appâts qui leur étaient proposés, les carpes du lac de la Raho ont participé, bien malgré elles, à cette grande cause humanitaire qu'est le Téléthon. Une cause que des carpistes, venus des quatre coins de France, n'ont pas hésité à épouser pour le plus grand plaisir de Madame Compagnon, responsable locale du Téléthon.

Pendant 72 heures, du Mercredi 1er Novembre 10 heures au Samedi 4 Novembre même heure, 18 équipes (36 participants dont une femme et un enfant) ont été réparties autour du grand lac, occupant des postes attribués par tirage au sort; certains de ces postes, fait du hasard, étant plus prolifiques que d'autres.

Satisfaits d'être là, les carpistes l'étaient pour deux raisons. D'abord, ils ont permis une collecte de fonds pour le Téléthon, ensuite ils ont assouvi une véritable passion. Pourtant cet enduro fut entaché d'une certaine déception. Aucune grosse prise digne de ce nom! La cause? Les cyprinidés les plus imposants, une fois capturés, ne font pas toujours l'objet, comme c'est la coutume, d'une remise à l'eau. Ils seraient emportés pour la vente ou pour peupler d'autres lacs en France ou à l'étranger. Et le savez-vous? Pour résister au transport, l'animal, déjà connu pour sa résistance hors de son élément, est placé dans un bac contenant de la glace où il s'engourdit. Il ne reste alors, arrivé à bon port, qu'à le « réveiller » pour le livrer vivant.

Il faut savoir que le lac de la Raho jouit d'une renommée internationale puisque le Champion du monde de pêche à la carpe, le Limougeot Neyrat Mathieu était présent autour du lac.

La plus grosse prise (18k360) ne désignait pas le vainqueur de cet enduro, c'est le poids total qui faisait la différence entre les équipes.

Le classement final donnait les résultats suivants :

1er **Boudsocd Laurent/Rude Fabrice** (Rhône Alpes) avec 35 prises pour un poids total de 309kg 110

2ème **Billy Camille/Ibba Mickaël** (Roussillon) avec 25 prises pour un poids total de 243kg 670

3ième **Neyrat Mathieu/Pouyade David** (Limousin) avec 21 prises pour un poids total de 206kg 550

Les récompenses furent décernées en présence de Madame le Maire Jacqueline Irles qui félicita les différentes équipes pour leur participation à cet enduro, mais aussi d'Aline Compagnon, présidente du Téléthon et de Francis Cappellazzo, président de Carp'Raho.

Après une sympathique collation, chaque pêcheur regagna sa région d'origine en pensant bien revenir l'année prochaine pour alimenter les caisses du Téléthon.

Reprise des concours de pêche

Après un long intermède, les poissons du petit lac ont retrouvé leurs irréductibles ennemis : les pêcheurs. Durant les chaleurs estivales, ces derniers avaient cédé la place aux vacanciers qui ne voulaient aucun mal à ces inoffensifs salmonidés les laissant voguer innocemment entre deux eaux. Dérangés, ils le furent assurément durant l'été mais rien qui pouvait mettre en péril leur existence. Ce samedi 28 Octobre, changement de décor! Les poissons villeneuvois recevaient en renfort leurs semblables de la pisciculture d'Olette. Plus d'une tonne de salmonidés, certains spécimens dépassant le poids respectable d'un kilo, furent déversés dans le petit lac pour le plus grand bonheur des pêcheurs. Et ce n'est pas la tramontane qui soufflait en rafales ce jour- là qui allait dissuader les férus de la pêche.

Quatre heures durant, de 7h30 à 11h30, les 24 concurrents (19 hommes, 1 femme et 4 jeunes) s'efforcèrent de capturer le plus gros poisson, condition sine qua non pour remporter ce concours de pêche dont sortirent vainqueurs :

Chez les hommes: Daniel Da Costa (1,250kg) de Villeneuve de la Raho
Chez les femmes: Noëlle Sanchez (0,170kg) de Castelnou
Chez les jeunes: Maxime Lazur (0,600kg) de Villeneuve de la Raho
En guise de récompenses les lauréats se virent offrir des coupes et du matériel de pêche dont l'efficacité risque de se vérifier lors du prochain concours au mois d'Avril (celui du 18 Novembre ayant été annulé).

Les infos de la Métropole

Perpignan Méditerranée Métropole

Campagne de dératisation et de désinsectisation

Comme tous les ans, la campagne de dératisation et de désinsectisation effectuée par le prestataire de service « Sarl action et régulation 3D » aura lieu le **Vendredi 22 Décembre 2017.**
Cette campagne sur les réseaux publics d'eaux usées, réalisée dans le cadre du Règlement Sanitaire Départemental, oblige tous les propriétaires d'immeubles ou d'établissements privés et les directeurs d'établissements publics à prendre toutes les mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir en bon état d'entretien les dispositifs de protection mis en place.
Afin de lutter efficacement contre la prolifération de rongeurs et d'insectes, il est demandé aux propriétaires d'immeubles ou d'établissements privés d'effectuer, durant cette période, le traitement de leurs parties privatives.
Au cas où une intervention hors campagne serait nécessaire, il conviendra, pour une meilleure réactivité et un suivi efficace, de communiquer les noms, adresses et téléphone des administrés qui signalent la présence de rats ou d'insectes par courrier électronique à :
j.lehaut@perpignan-mediterranee.org

Les travaux 2017

Travaux d'accessibilité terminés à l'entrée du PIJ

Construction d'un nouveau sanitaire au camping

Mise en place du bitume sur la chaussée RD8 suite à l'aménagement du rond point

Rond point sur la RD8 permettant l'accès au lotissement « Le Canigou »

Travaux de voirie avec mise en place des réseaux secs et humides au lotissement le Canigou

Mise en œuvre du béton désactivité sur le parvis de la chapelle

Travaux préparatoires pour le futur rond point de la RD8

Travaux pour le nouveau tennis couvert

Compte rendu du conseil municipal du Mardi 24 Octobre 2017

9 points étaient inscrits à l'ordre du jour, tous nécessitant un vote de l'assemblée délibérante.

Point N°1:
Objet : Marché 2017– T-05 « Construction du court de tennis couvert ».

La commission d'Appel d'Offres, réunie le 11 Octobre 2017, a procédé à l'ouverture des plis concernant ce marché et prend connaissance du montant total des travaux qui s'élève à 327 608,51€ TTC répartis comme suit :
* Lot N°1 : Gros œuvre: 39 574,35€
*Lot N°2: Charpente métallique-Couverture et Façades : 167 043,60€
* Lot N°3: Court de tennis en béton poreux : 43 284,04€
* Lot N°4: Electricité: 23 105,10€.
Lors du vote du budget communal 2017, il avait été prévu un crédit budgétaire de 100 000€ en travaux sur 2017, il convient d'inscrire le différentiel : 227 608,51 sur le budget 2018 afin de réaliser cette opération.

Point adopté
par l'assemblée délibérante
Pour 23 – Contre 4
(YG ; CZ ; AB; PP)

Point N°2 :
Objet: Projet de couverture photovoltaïque en toiture du bâtiment de la salle polyvalente en complément de la couverture du futur terrain de tennis couvert sis sur la commune de Villeneuve de la Raho.
En date du 29 Juin 2016, l'assemblée délibérante du conseil municipal a émis un avis favorable quant au projet d'installation photovoltaïque en toiture du bâtiment du futur terrain de tennis couvert.
Dans le cadre des futurs aménagements de la couverture du futur terrain de tennis couvert, la commune souhaite valoriser son patrimoine en faisant installer sur ce futur bâtiment ainsi que sur le bâtiment de la salle polyvalente une unité de production photovoltaïque.
L'intérêt pour la commune est:
* d'affirmer son engagement dans le développement durable
* de se positionner en tant qu'acteur pour les énergies renouvelables
* de bénéficier de toitures photovoltaïques, sans en supporter l'investissement
* d'obtenir une redevance annuelle pour l'occupation des toitures pour une durée de 30 ans.

Point adopté à l'unanimité
par l'assemblée délibérante

Point N°3 :
Objet : Projet d'Avenant N°1 à la convention financière portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un Fonds de Concours 2016 à la commune par Perpignan Méditerranée Métropole.
Par délibération du Conseil Municipal le 02 Novembre 2016 et celle du Conseil Communautaire le 5 Décembre 2016, un fonds de concours 2016 a été attribué à la commune pour les opérations suivantes :
* Accessibilité des ERP (Préfabriqués associatifs et Bâtiment Tennis) : 26 007,55€ HT
* Enfouissement des réseaux France Télécom : 41 666,67 HT
* Embellisseur extérieur de la chapelle: 39 233,00 HT
* Réfection du mur de clôture du cimetière: 23 180€ HT
Suite à des modifications du montant des travaux subventionnées par le fonds de concours, il convient de revoir la répartition du montant de la participation financière. Seront subventionnées les opérations suivantes:
*Accessibilité des ERP:
Montant des travaux 11 168.52€ HT - Attribution d'un fonds de concours 5584.26€
* Enfouissement des réseaux France Télécom
Montant des travaux 37 594.65€ HT- Attribution d'un fonds de concours 18 797.33€
* Embellissement extérieur de la chapelle
Montant des travaux 48 066.60€ HT- Attribution d'un fonds de concours 23 500€
* Réfection du mur de clôture du cimetière
Montant des travaux 23 180,00€ HT - Attribution d'un fonds de concours 11 590€
* Ecole Primaire :
Montant des travaux 14 091.73€ HT - Attribution d'un fonds de solidarité 5 363.41€

Point adopté à l'unanimité
par l'assemblée délibérante.

Point N° 4 :
Objet : Projet de convention financière portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un Fonds de Concours 2017 à la commune de **Villeneuve de la Raho par Perpignan Méditerranée Métropole.**
Perpignan Méditerranée Métropole, par délibération du 26 Juin 2017, a attribué à notre commune au titre

de l'année 2017 un fonds de concours de 64 835€.
Cette opération subventionnable concernera le « Camping les rives du Lac » par la construction d'un bloc sanitaire pour un montant de 167 363,99€ HT.

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Point N°5 :
Objet : Convention financière avec Perpignan Méditerranée portant organisation des modalités d'attribution d'un fonds de concours conformément à la convention cadre de financement des investissements pluriannuels hydrauliques et pluviaux.
Les dispositions concernant la prévention des risques d'inondation ont donné lieu à une convention cadre de financement des investissements pluriannuels hydrauliques et pluviaux.
Les articles 2 et 4 de cette convention précisent que :
* pour une opération pluviale, Perpignan Méditerranée prendra en charge 2/3 du montant HT. La commune prenant à sa charge le 1/3 restant HT, déduction faite d'éventuelles subventions ou participations financières extérieures.
* lorsqu'il s'agit d'une opération classée "pluvial" une convention annuelle sera établie avec la commune pour permettre le versement d'un fonds de concours.
Pour les travaux de pluvial réalisés en 2016, le montant du fonds de concours à payer à la commune par Perpignan Méditerranée a été arrêté à la somme de 13 329,53€.

Point adopté par l'assemblée délibérante Pour 23 - Abstention 4
(YG ; CZ ; AB ; PP)

Point N°6 :
Objet : Budget communal 2017- Décision modificative N°5.
Cette décision modificative fait l'objet d'opération de mouvement de crédit en section investissement pour :
*Aménagement Espace Jeunes : Achat de trois licences logiciel Publisher 2016 chez HCI **435€**
* Amélioration des réseaux : les travaux réalisés en 2016 par Perpignan Méditerranée pour le compte de la commune au titre de la convention cadre de financement des investissements pluriannuels hydrauliques ont été supérieurs de **13 330€.**
* Opération non affectée : Afin d'équilibrer le budget d'investissement, il convient de diminuer l'opération 188 « opération non affectée » pour **13 765€.**

Point adopté par l'assemblée délibérante Pour 23 - Abstention 4
(YG ; CZ ; AB ; PP)

Point N°7 :
Objet : Budget communal 2017 - Décision modificative N°6 .
La commune a acquis dans son domaine privé, à l'Euro symbolique, les voiries et espaces verts du lotissement « Henry Sauvy » en vue de leur intégration dans le domaine public communal.
Selon l'acte notarié, la valeur vénale de ces voiries et espaces verts est estimée à 1 000€.
Afin d'exécuter les opérations budgétaires relatives à cette acquisition, il convient d'approuver cette décision modificative : acquisitions foncières (augmentation des dépenses équilibrées par une augmentation des recettes pour une somme de 999€).

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Point N° 8 :
Objet : Budget communal 2017- Décision modificative N°7.
Cette fois il s'agit de procéder à une décision modificative identique à celle du point N°7 mais pour le lotissement « Le Vallon de Vie ».

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Point N°9 :
Objet : Dénomination des Rues, Avenues, Boulevards, Promenades, Places et Rond-Point du futur lotissement « Le Canigou ».
Afin de finaliser la viabilisation des parcelles du futur lotissement « Le Canigou » il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur les noms des Rues, Avenues Boulevards, Promenades, Places et Rond-Point.
Les différents noms proposés sont les suivants:
* Rond-Point Georges Margouet
* Boulevard col de la Palomère
* Rue du Pic Marbet
* Rue de la Porteille
* Rue du Pic des Tres Estrelles
* Rue du Tech
* Rue du Cadi
* Rue des Isards
* Avenue de la Cirère
* Avenue des Cortalets
* Avenue de Miriailles
* Avenue du Pla Guillem
* Place des Marmottes

Plan du lotissement consultable en Mairie

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Les élèves ont mis leurs baskets!

Belle implication de toutes les classes de l'école élémentaire qui ont cette année décidé de s'investir dans le projet « Mets tes baskets et bats la maladie » de l'Association ELA (Association Européenne contre la Leucodystrophie).
Après une sensibilisation au handicap et à la différence en classe, chaque élève a pu personnellement s'impliquer.
1ère étape : le lundi 16 octobre, la Dictée d'ELA.
Ecrit par Leïla Slimani pour l'occasion, ce texte a, en fonction de l'âge des élèves, été partiellement dicté ou copié.
2ème étape : les élèves ont prêté leurs jambes pour battre la maladie. La pluie ayant décidé de s'inviter, le tour du lac à pied et à vélo a été remplacé par une marche symbolique dans le village. En amont, chaque élève avait récolté des dons auprès de ses proches.
La somme de 2636.35€, récoltée par les élèves, a été intégralement reversée à l'association ELA.

Les élèves de cours élémentaire découvrent la mairie .

Le jeudi 9 novembre, les classes de Madame Pomar et de Madame Schmitt avaient rendez-vous avec Madame le Maire. Cette visite faisait suite à un travail sur Villeneuve : travail sur le plan, comparaison du village actuel et du village autrefois à l'aide de photos anciennes - fort gentiment transmises par un Villeneuvois « de souche », prise de conscience de la transformation de la commune au fil des ans.
Les questions, préparées en classe ou spontanées, fusaient. Est-ce qu'il y avait déjà des habitants à l'époque des Romains ? En quelle année notre école a-t-elle été construite ? Comment se fait-il qu'il y ait des poissons dans le lac, alors qu'avant c'était un marécage ? Et Madame le Maire, est-ce que c'est vous qui serez toujours Maire à Villeneuve ?
Au cours de la visite des différentes parties de la mairie, les enfants ont découvert les symboles de la République : drapeaux, buste de Marianne, ...
Une leçon vivante de géographie, d'histoire et d'éducation civique, au cours de laquelle petits et grands, enfants citoyens en herbe, enseignantes et élus y ont tous trouvé leur compte.

Des vacances de Toussaint très actives

Compte tenu du calendrier scolaire, les activités, pendant les vacances de Toussaint, ne furent pas des plus aisées à mettre sur pied.
En effet, ces vacances s'échelonnaient sur trois semaines, dont une seulement complète, la seconde. La première et la troisième étant partagées entre classe et vacances. Malgré ces difficultés, le service jeunesse de la commune a réussi à offrir des activités appréciées par les enfants, quelle que soit leur tranche d'âge.
Aux maternelles furent proposés des ateliers cuisine, des ateliers manuels, du sport, des jeux, des sorties comme au festival voix off, à la cabane du Yéti ou encore à la foire de Perpignan.
Les primaires eurent quasiment droit au même programme.
Quant aux jeunes du Point Information Jeunesse, ils purent se perfectionner en cuisine, en danse et en sport. Ils se sont également rendus au bowling, au Laser Game, à Argelès Aventure, à l'inévitable foire de Perpignan et au Quick Cinéma. Ces vacances se terminèrent par une raclette et une soirée au jardin de la peur, fête d'Halloween oblige.
Tous les jeunes du service jeunesse (de 3 à 17 ans) eurent surtout l'occasion de se retrouver lors de sorties comme cette première journée en montagne avec cueillette de champignons et de châtaignes tandis qu'une autre journée était consacrée à la visite des forges de Pyrène en Ariège où ils purent découvrir la vie d'un enfant en 1900.
Une dernière journée fut consacrée à la fête d'Halloween mais aussi à des ateliers cuisine où les grands ont encadré les petits. Cette fête fut suivie d'une méga boum réunissant tous les enfants.
Vu l'importante participation des enfants à ces activités, on peut dire que ces vacances ont connu un réel succès.

Journée Défense et Citoyenneté
Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement !

Qui est concerné ?
Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Pourquoi ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.
Comment ?
* A la mairie (en possession d'une pièce d'identité et du livret de famille).
* Par internet :
- Créer votre compte sur www.service-public.fr
Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
-Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- Aller dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « Recensement, JDC et service national », ou dans la zone «Recherchez » tapez « Recensement ».
- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A la suite de cette opération, la Mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il ,ne sera pas délivré de duplicata.

Le conseil municipal des enfants a présenté ses projets

Goûter de Noel :

Dans la cour de l'école, le conseil municipal des enfants offrira « le gouter de Noël » à tous les jeunes le

Vendredi 22 décembre à 17 heures

Venez nombreux fêter les vacances de noël avec nous.

Concours de dessins :

Un concours de dessins, ayant pour thème « **le village** » est organisé par le conseil municipal des enfants. La peinture et les toiles sont fournies. Les plus belles œuvres seront récompensées et exposées en différents points de la commune.

Echange de livres :

Le conseil municipal des enfants te donne donc rendez-vous au PIJ afin de donner une seconde vie à tes livres.
A cet effet un espace leur sera consacré au Point Information Jeunesse. Vous pourrez y déposer les livres que vous avez déjà lus. En échange, vous pourrez retirer ceux que d'autres personnes auront mis à votre disposition.

Les enfants du conseil municipal ont posé des filets de basket anti-vandalisme.

Chantier K-ADO (De 11 à 17 ans)

Bonjour à tous, le chantier jeune est de retour !

Nous le mettons en place afin de permettre à des jeunes de financer des activités ou un séjour en échange de quelques petits travaux dans la commune.
Les prochaines dates sont les mercredis 29 novembre et les 6 et 13 décembre.

Plus de renseignements au 04.68.55.83.09 ou au pij.
Inscriptions limitées

Sortie à la patinoire

Le PIJ organise une sor?e à la pa?noire le
Mercredi 13 décembre
Départ à 13h30

Renseignements et inscrip?ons au service jeunesse
04 68 55 83 09

Inscriptions Séjour au Ski

Le service jeunesse organise **un séjour au ski pour les enfants et jeunes de 6 à 18 ans du lundi 26 février au vendredi 2 mars 2018**
à l'auberge Abrigall à Masella au pied des pistes.

310 € pour débutants et intermédiaires (avec cours de ski)
280€ pour les confirmés (encadrés par des animateurs)
Tarif dégressif en fonction du quotient familial.

<u>Le séjour comprend :</u>
La pension complète
Les forfaits ski
La location du matériel
12/14 heures de cours de ski (pour les débutants et intermédiaires)

Places limitées

Séjour Paris

Le service jeunesse organise **un séjour à Paris.**

du mardi 24 au vendredi 27 avril 2018

Le séjour comprend :
- Transport
- Hébergement, repas
- Transport sur place
- Foire du trône
- Visites (monuments, stade, musées,…)
- spectacles, sport,…
- shopping

Les places sont limitées.
Inscrip?ons au pij dès à présent (dans la limite des places disponibles)
Tarif dégressif en fonction du quotient familial.

205€

Inscriptions Séjour à Paris

Le service jeunesse organise **un séjour au parc Astérix et Eurodisney pour les enfants âgés de 6 (révolus) à 18 ans.**

du mardi 10 au jeudi 12 juillet 2018

Le séjour comprend :
- 1 nuit (hôtel cheyenne) et 2 jours dans les 2 parcs Eurodisney
- Repas et pe?t déjeuner dans le parc
- 1 nuit et 1 jour parc Astérix
- pe?t déjeuner et repas dans le parc
- Transport en train
- nave?e de la gare aux parcs

Les places sont limitées. Il n'en reste que quelques-unes
Inscrip?ons au pij (dans la limite des places disponibles)
Tarif dégressif en fonction du quotient familial.

240€

Séjour surf été 2018

Le PIJ organise un séjour à Seignosse pour les enfants âgés de 6 à 17 ans

Du Lundi 23 au Vendredi 27 Juillet

Diverses ac?vités prévues : Surf, stand up paddle, parc aqua?que, pelote basque...

Renseignements et inscrip?ons au service jeunesse
04 68 55 83 09
Tarif dégressif en fonction du quotient familial

150/250€

Pij structure dédiée aux 11/25 ans

Tout au long de l'année différentes ac?ons sont proposées, et ce pour tous les âges et tous les goûts.

Futsal :

Tous les lundis et mardis de 17h30 à 19h, RDV à la salle polyvalente, cette activité est encadrée par un animateur du service jeunesse.

Les mercredis :

3 thèmes sont proposés à tous nos jeunes :

* ***Culinaire*** : durant 3 mercredis, viens prendre des cours de créa?ons culinaires avec un professionnel :
- Mercredi 17/01 : cuisine asiatique avec création de sushis
- Mercredi 31/01 : cuisine bretonne avec fabrication de crêpes gastronomiques.
- Mercredi 7/02 : cuisine gourmande avec atelier autour du chocolat

* ***Informatique*** :
Mercredis 7 mars, 11 avril, 2 mai et 23 mai, ateliers informatiques avec animation de jeux en réseau et ateliers montage son/vidéo

* ***Sécurité*** :
Les 14 et 21 mars formation pour les jeunes aux 1er secours

La semaine sport :

Du 11 au 15 juin se déroulera la semaine du sport, avec :
- Expositions photos
- Conférences
- Découvertes de disciplines sportives
- Evènements sportifs
- Tournois etc...

Afin d'organiser au mieux toutes les activités proposées, il est impératif de venir s'inscrire dès à présent aux divers ateliers qui vous intéressent.

Les places sont limitées (10 par atelier max)

Recrutement dans l'armée

ARMÉE DE L'AIR

Pour connaitre les filières réservées aux jeunes ayant au moins 17 ans et demi et moins de 30 ans.
S'adresser au CIRFA :
Centre d'information—recrutement des Forces Armées 66
Caserne Joffre—BP
66020 Perpignan cedex

ARMEE DE TERRE

Tél : 04 68 08 22 64

Pour tous renseignements complémentaires, vous trouverez des documents au service jeunesse

Marché de Noel

Spectacle de Noel

Mardi 19 Décembre 2017

Les jeunes du périscolaire vous présenteront leur spectacle de Noel, à la salle polyvalente, dès 17h30. Venez nombreux.

Concert Arioso

Samedi 2 Décembre
Concert de Noel
Eglise paroissiale à 18h.
Venez chanter avec le trio Arioso.
Participation libre

Téléthon 2017
" Le combat des parents la vie des enfants"

Vendredi 8 décembre : à partir de 20h - Salle Polyvalente
REPAS SPECTACLE - Soirée proposée par les associations de Villeneuve de la Raho

- **Repas-Spectacle** : Adulte 18€, Enfant (-12 ans) 10€

(réservation des repas **avant le 30 novembre au pressing Tél : 04 68 98 27 14**)
(Crudités - Poulet curry à la comorienne - Riz - Fromage - Chouquettes - Mandarines- Vin rouge et rosé- Café)

- **Spectacle seul dès 20h** : Adulte 7€, Enfants (-12 ans) gratuit (sur place)

Samedi 9 décembre :
Loto - organisé par l'association les « Fils d'Argent »
14h - Salle Jules OLIEU (salle du 3ème âge) - Ouvert à tous. Nombreux lots

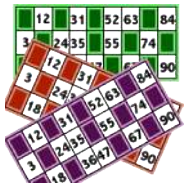

Réveillon du jour de l'An 2018
Dimanche 31 décembre 2017

LE C.C.D 66
vous propose,
LE TRADITIONNEL
RÉVEILLON
DE LA SAINT SYLVESTRE,
à la salle des Fêtes
de Villeneuve de la Raho

PRIX par personne : 88 €
Enfant jusqu'à 12 ans : 35€

Places limitées
Réservations obligatoires avec paiement
Jusqu'au
28 Décembre 2017
au
04 68 55 97 72
ou
06 30 52 20 94

Ambiance assurée jusqu'au petit matin !

Menu

APÉRITIF DE OPEN BAR BIENVENUE
accompagné de ses mises en bouche

ENTREE
Crème caramélisée de foie gras au piment d'Espelette
Espuma de granny smith et toast de pain d'épices

COQUILLAGES ET CRUSTACES
Cassolette de noix de Saint Jacques et Gambas
Sur fondue de poireaux et crème Noilly Prat

TROU CATALAN
BALOTIN DE CHAPON
Farci aux foie gras et morilles dans sa sauce aux cèpes
Ecrasé de vitelotte et mini carotte infusée au gingembre

FARANDOLE DE FROMAGES
DESSERT de L'AN NEUF

TRIO DE VINS Bouchés
"Château Planères"

CAFÉ - CHAMPAGNE - COTILLONS

Petit déjeuner pour les nuiteux

Association couture

Journée à Barcelone le **Jeudi 11 Janvier 2018**.
Rendez-vous à 7h sur le parking de Casino
Inscription auprès de Marie Navarro au 06 10 80 68 70
à partir du 1er décembre

Libre Expression - Espace réservé - Groupe d'élus d'opposition

Cours de tennis couvert, encore une perte de temps !! Après avoir validé le projet de construction du cours de tennis en conseil municipal du 9/02/2017, les élus minoritaires qui siègent à la commission d'appel d'offre n'ont malheureusement pas pu adopter ce marché public suite aux irrégularités qu'ils ont relevées et signalées au dernier conseil municipal. Des explications plus approfondies (chiffrages et règlementation) sont consultables sur notre nouveau blog : elus66180.fr

AGENDA 2017

Du Vendredi 1er au Vendredi 15 décembre - *Exposition peinture enfant - salle des mariages*	
Samedi 2 et Dimanche 3 décembre - *Marché de Noel - Salle des Fêtes - toute la journée*	P.22
Samedi 2 décembre - *Concert Lyrique sacré de Noel - Eglise paroissiale - 18h*	P.22
Dimanche 3 décembre - *Concert de la chorale « la mi bémol » - Eglise paroissiale - 17h*	
Vendredi 8 décembre - *Repas - Spectacle pour le Téléthon - Salle polyvalente - 20h*	P.22
Samedi 9 décembre - *Loto des « Fils d'Argent » pour le Téléthon - Salle Jules Olieu - 14h*	P.22
Dimanche 10 décembre - *Goûter des ainés - Salle des Fêtes - 15h*	
Samedi 16 décembre - *Rifle des « Fils d'Argent » - Salle des Fêtes - 15h*	
Mardi 19 décembre - *Spectacle Noel du périscolaire - Salle polyvalente - 17h30*	P.22
Jeudi 21 décembre - *Marché de Noel des écoles - Ecole élémentaire - 17h15*	
Samedi 23 décembre - *Rifle du comité d'animation - Salle des Fêtes - 20h*	
Samedi 30 décembre - *Rifle du Foot - Salle des Fêtes - 14h*	
Dimanche 31 décembre - *Soirée du nouvel an du CCD 66 - Salle des Fêtes - 20h*	P.23
Mercredi 10 et Jeudi 11 janvier - *Don du sang - Salle des Fêtes*	
Vendredi 12 janvier - *Repas Spectacle cabaret en soirée - Salle Polyvalente*	
Dimanche 14 janvier - *Concert de l'orchestre Philarmonique de Perpignan - Salle Polyvalente - 16h30*	
Dimanche 14 janvier - *Vœux de Madame le Maire - Salle Polyvalente - 18h*	

NUMEROS UTILES

http://www.villeneuve-de-la-raho.fr/ **villeneuve.de.la.raho@wanadoo.fr**

Services municipaux

Standard Mairie ...	04 68 55 91 05
Fax ...	04 68 55 80 98
Services Techniques..	04 68 55 97 89
Camping Municipal ...	04 68 55 83 51
Espaces Jeunes ...	04 68 55 83 09
Ecole primaire ...	04 68 55 92 19
Ecole maternelle ...	04 68 55 95 52
Périscolaire ...	04 68 55 80 73
Assistante Sociale ...	04 68 37 60 20

Élu de permanence :
☎ 06 12 33 30 39
Uniquement après fermeture des services Municipaux *
le service d'astreinte ne fonctionne qu'en cas d'urgence.

Sécurité - Urgence

Qui appeler?

Aux horaires d'ouverture mairie*

ASVP - Agent de surveillance
☎ 06 74 06 89 21

Police Municipale
☎ 04 68 55 87 01
☎ 06 15 20 89 91

Soir et week-end

Médiateur de Rue/Raoul Otero
☎ 06 86 12 03 21

Gendarmerie d'Elne
☎ 04 68 22 05 46

SAMU 15
Pompiers 18

Autres numéros utiles

Eau & assainissement
☎ 04 68 08 64 00

Ordures Ménagères
☎ 04 68 08 63 40

Transports Bus
☎ 04 68 61 01 13

Urgence EDF
☎ 09 72 67 50 66

Urgence Sécurité Gaz :
☎ 0 800 47 33 33

Mairie
1 rue du Général de Gaulle
66180 Villeneuve de la Raho
Bulletin Municipal
L'écho de Villeneuve
Périodicité : Mensuel

Direction de la publication :
Jacqueline Irles

Adjointe à la communication :
Michèle Bares

Rédacteur :
Christian Bordes

Conception et impression :
Réalisées par nos soins

*** Horaires d'ouverture des services Municipaux :**
Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
Horaires d'ouverture de la Déchetterie
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le dimanche de 9h à 11h45